

OFFRE de FORMATIONS

« Violences conjugales et intrafamiliales »

Depuis leurs débuts, les asbl Solidarité-Femmes (La Louvière), Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion (Liège) et Praxis (trois antennes : Hainaut, Liège et Bruxelles) développent, chacune dans ses domaines particuliers de compétences, une pratique de sensibilisation, de formation et d'éducation permanente. Cette pratique se poursuit et vous continuerez à trouver sur les sites Internet respectifs ou par nos médias habituels, l'annonce des activités de formation de chacune de ces associations, dans leur autonomie et leur identité propre.

Le Services Public de Wallonie, département de l'action sociale, direction de l'intégration des personnes d'origine étrangère et de l'égalité des chances, soutenant l'implantation de Pôles de Ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales à Liège et à La Louvière, a sollicité nos associations pour réunir nos compétences et offrir des espaces de formation continue pour un large public de professionnels confrontés aux violences conjugales et intrafamiliales.

La particularité des formations, développées au sein des Pôles de Ressources, est que chacune d'elles est conçue et animée par **deux** formateurs : l'un de l'asbl Praxis, qui accompagne les auteurs de violences conjugales et familiales, l'autre du CVFE ou de Solidarité-Femmes, qui accompagnent les femmes victimes de violences conjugales et familiales.

Ainsi, c'est à une **lecture dynamique et systémique**, intégrant tous les acteurs concernés (auteurs, victimes, enfants, réseaux de protection) que sont conviés les participants aux formations. De plus **les formateurs sont des intervenant-es de terrain** qui peuvent donc répondre aux questions des participants au travers de leurs expériences quotidiennes.

A travers les formations offertes dans le cadre des Pôles de Ressources, il s'agit également pour nous de partager notre expérience innovante de concertation intersectorielle afin de la rendre visible, accessible et peut-être même inspirante pour l'ensemble du réseau des professionnels concernés.

Nombreux sont les professionnels qui interviennent dans et auprès de familles en difficulté. Par leur mandat, ils entendent / perçoivent / observent des violences exercées au sein des familles. Ces professionnels sont souvent demandeurs de mieux connaître les caractéristiques spécifiques des violences conjugales afin d'améliorer leurs interventions en tenant compte de leurs effets et de leurs limites. Exemples : les personnels des maisons d'hébergement pour hommes ou femmes en difficultés, les travailleurs sociaux des CPAS, les aides familiales, les travailleurs sociaux du secteur de l'Aide à la Jeunesse au sens large, des services d'aide sociale aux justiciables, les intervenants psycho-sociaux des CPMS, etc.

Nos formations s'adressent à des équipes constituées, à des organismes, à des institutions, à des tables de concertation, dont le (la) coordinateur (trice) sera notre interlocuteur (trice) et assurera la gestion administrative et logistique des formations (rédaction du cahier des charges, négociation des conditions, lettres d'invitation, location de salle, etc).

Chaque demande de formation fait l'objet d'un cahier de charges spécifique, auquel nous répondons par une offre élaborée «sur mesure». Grâce à l'expérience accumulée ces trois

dernières années, nous observons que les demandes de formations reçues répondent à certains points communs qui nous permettent de distinguer

1. La rencontre ou l'information
2. La sensibilisation
3. La formation
4. La supervision

1. La rencontre ou l'information : prestation de 1h à 3h

Les Pôles de Ressources participent aux conférences, débats, rencontres destinés à transmettre une information générale concernant les violences conjugales et l'existence de services spécifiques pour les auteurs et pour les victimes.

Public cible : les opérateurs de campagnes d'information pour le grand public, les foyers culturels, les écoles supérieures dans le secteur social, etc.

Groupes : de toute taille.

Ils nous ont déjà fait confiance : la Coordination sociale de Soignies, la Coordination sociale d'Andenne, le Foyer culturel de Seraing, Amnesty International, Le Centre de Promotion Sociale pour Educateurs de Liège, les Coordinations Provinciales du Hainaut, de Namur, de Liège, du Luxembourg, l'Association des Maisons d'Accueil, la Fédération Laïque des Plannings Familial, etc.

2. La sensibilisation : prestation de 6h, soit une journée ou deux demi-journées

La sensibilisation est une première approche structurée qui permettra aux participants de clarifier ce que recouvre « les violences conjugales » : distinguer conflit, agressivité, colère, violence, etc. Les rôles des auteurs et des victimes seront explorés au travers d'illustrations concrètes. La place particulière des enfants sera mise en évidence. Les mythes ou les préjugés sur la problématique seront abordés sans tabou, pour mieux approcher la réalité de ces situations complexes.

Public cible : professionnels non formés à la problématique, acteurs de prévention, intervenants de seconde ligne, etc.

Groupes : de 12 à 20 personnes

Ils nous ont déjà fait confiance : l'Ecole de Police de la Province de Liège, les Magistrats stagiaires, les Coordinations provinciales, de nombreuses Zones de police, etc.

3. La Formation : prestation de 18h, soit trois journées

« *Les violences conjugales et intra-familiales : comprendre, prévenir, accompagner, intervenir...* »

La formation nécessite un temps d'intégration des connaissances et de transfert vers les pratiques d'intervention. Le programme proposé permettra aux participants de découvrir les facteurs sous-tendant le recours à la violence, de proposer des pistes pour renforcer leurs compétences à intervenir, de permettre l'identification des différentes formes de violences et d'identifier les facteurs favorisant la diminution des passages à l'acte, de proposer des outils permettant de déceler les violences, d'en évaluer la dangerosité et la sévérité, de gérer la situation qui suit la violence .

Public cible : professionnels déjà sensibilisés aux réalités des violences conjugales, intervenants de première ligne, membres d'un réseau local de prévention des violences conjugales, etc.

Groupes : de 10 à 15 personnes

Ils nous ont déjà fait confiance : le CPAS de Chapelle-lez-Herlaimont, les travailleurs psycho-sociaux des Services d'Assistance Policière aux Victimes de toute la Province de Liège, Le Guichet Social de Nivelles, le SPF Justice pour les criminologues attachés aux Parquets Jeunesse, la table de concertation de la ville de Hannut, etc.

3 bis. Journée(s) complémentaire(s) à la formation : prestation de 18h

Selon la nature, le mandat et l'actualité des équipes mandantes, une thématique particulière peut être approfondie et ajoutée au module de base de 18h.

- **Intervention auprès des enfants dans un contexte de violences conjugales et intra-familiales : 6 h**

Les participants se verront proposer le concept d'exposition aux violences conjugales et intra-familiales, le cycle de ces violences (comment l'enfant le comprend-il, le vit-il, y réagit-il ?), prendre la mesure de l'impact des violences conjugales et intra-familiales sur les enfants exposés, comment parler aux enfants lors de suspicion de violences conjugales et intrafamiliales, comment travailler avec un enfant exposé, comment le réseau intersectoriel peut-il contribuer à une meilleure sécurité des victimes ?

Public cible : les secteurs de l'aide à la jeunesse (AMO, COE, SAJ, SPJ, ...), de l'accueil de l'enfance (O.N.E.), les Centres PMS

Ils nous ont déjà fait confiance : l'asbl Atouts, le SAJ de Liège, la Coordination de la Ville de Verviers, les centres PMS de l'enseignement libre, etc.

- **Développer les compétences de travail en réseau intersectoriel : 6 h**

La problématique des violences conjugales est complexe et concerne des intervenants impliqués à de multiples niveaux professionnels: médical, psychosocial, juridique, judiciaire... Ils constituent les « réseaux secondaires de protection sociale » et peuvent être amenés à se concerter sur des situations à risque élevé de dangerosité. A partir des approches spécifiques et d'une lecture commune des violences conjugales, il y a lieu d'apprendre à communiquer dans le respect des règles de déontologie.

Public cible : les tables de concertation locales, tous services intéressés par le développement du travail en réseau, les services d'accueil et d'accompagnement identifiés dans le dispositif wallon d'accueil et d'accompagnement des auteurs et des victimes, les services impliqués dans le dispositif de la Col 4 du Ministère de la Justice.

Ils nous ont déjà fait confiance : la Coordination provinciale de Liège, la table de concertation de la ville de Hannut, la plateforme de la ville d'Arlon, etc.

- **L'impact sur les intervenants : 6 h**

Nos interventions sont guidées par nos représentations des violences, et leurs effets sur nous en tant que personnes et en tant que professionnels. En outre, nous examinerons les liens entre violence et sentiment d'insécurité au travail. Apprendre à gérer les séquelles de l'incident et les effets de contamination sur les intervenants et sur les équipes.

Public cible : toute équipe soucieuse d'ouvrir une réflexion sur les risques de fatigue de compassion ou tout simplement sur l'effet de notre travail sur nous-mêmes.

Ils nous ont déjà fait confiance : l'asbl Atouts.

4. La supervision : prestation de 2 à 3h par mois, pour une durée minimale de 9 mois

Les pôles de Ressources répondent également aux demandes de supervision d'équipes ou de collectivités ayant déjà suivi nos formations. Le but est d'accompagner les équipes dans leurs difficultés spécifiques face aux violences conjugales, mais également de les soutenir dans le développement de leurs projets : analyse de situations actuelles, débriefing de situations de crise, etc. Les violences conjugales bousculent les équipes, mettent à l'épreuve les mandats de nos services, font vivre l'urgence ou l'impuissance. La supervision est un espace de confort qui permet de préserver les capacités d'élaboration, de développer les ressources de questionnement et surtout d'augmenter la cohésion interne.

Public cible : des équipes constituées et stables, dont les membres ont déjà suivi au moins 4 jours de formation par les Pôles, et qui sur base du volontariat acceptent de questionner et élaborer autour de leurs pratiques.

Groupes : de 8 à 10 personnes

Ils nous ont déjà fait confiance : un groupe de volontaires des SAPV de la Province de Liège.

Le Centre Social de *Manbeuge* qui regroupe plus de 20 associations, et le service d'écoute téléphonique Info Service Drogue - Alcool de *Lille* nous ont également confié la formation de leurs équipes.

Les Pôles de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales reposent sur la collaboration entre les associations suivantes

Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion – CVFE asbl rue Maghin 11 à 4000 LIEGE www.cvfe.be clairegavroy@cvfe.be
--

Asbl Praxis rue Puits-en-Sock 63-65 à 4020 LIEGE

rue du Temple 46 à 7100 LA LOUVIERE

www.praxis.be

vincent.libert@asblpraxis.be

Asbl Solidarité Femmes et Refuge pour femmes battues

rue de Bouvy 9 à 7100 LA LOUVIERE

jo.coruzzi@skynet.be